



Liberté-Travail-Prospérité

DECISION n°2020-017/BR/BP/BEN/SGN/SGQE/SAP/SA du 23 décembre 2020 portant lancement de l'opération de mise en place des structures décentralisées du Parti Bloc Républicain

LE SECRETAIRE GENERAL NATIONAL

- Vu** la loi n°2019-41 du 15 novembre 2019 modifiant et complétant la loi n°2018-23 du 17 septembre 2018 portant charte des partis politiques en République du Bénin ;
- Vu** le récépissé définitif de déclaration administrative de constitution de parti politique 2019/N°013/MISP/DC/SGM/DAIC/SAAP/SA du 26 février 2019 relatif à la constitution du Parti Bloc Républicain ;
- Vu** les statuts du Parti Bloc Républicain du 08 décembre 2018 ;
- Vu** le règlement intérieur du Parti Bloc Républicain du 08 décembre 2018 ;
- Vu** les recommandations du Bureau Exécutif National en sa séance du 21 décembre 2020

DECIDE

Article 1^{er} : Les opérations de mise en place des structures décentralisées du Parti Bloc Républicain (BR) démarrent sur toute l'étendue du territoire national dans la période du 03 janvier au 07 janvier 2021.

Ledit lancement consiste à la mise en place des équipes de coordination ainsi que des kits nécessaires.

Article 2 : La présente décision de lancement prend effet pour compter de la date de sa signature et sera publiée partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 23 décembre 2020,

Par le Secrétaire Général National,

Ampliations

- BP :.....1
- BEN.....1
- SAP.....1
- Archives...1



Abdoulaye BIO-TCHANE